

4.2.1 - Protection sociale

En 2008, le montant global des prestations de protection sociale reçues par les ménages réunionnais s'élève à 4,9 milliards d'euros, en augmentation de 3,8 %. Cette croissance est inférieure à celle de l'année précédente.

Ce ralentissement est essentiellement imputable à la décélération des dépenses liées au risque santé. Ce poste, qui pèse pour 40 % des prestations de protection sociale, augmente de 3,9 %, contre 6,5 % l'année précédente. A contrario, les prestations versées au titre de la vieillesse, représentent près du quart des prestations, et continuent de croître au rythme soutenu de 6,4 %.

Le montant des prestations liées à la précarité (RMI et RSO) est cette année encore supérieur à celles liées au chômage. Alors que les premières se stabilisent en 2008, les secondes augmentent de près de 8 %.

Sur la période 2005-2008, l'aide sociale de l'État diminue de 8 % tandis que celle du département augmente de près de 7 %. Ceci s'explique en partie par le transfert des compétences aux départements en matière d'action sociale.

Définitions :

Les prestations de protection sociale se décomposent en deux groupes : les prestations sociales et les prestations de services sociaux.

Les prestations sociales constituent des transferts effectifs attribués personnellement à des ménages sans contrepartie équivalente ou simultanée. Traditionnellement, ces prestations sont présentées selon le risque traité par chaque prestation, par exemple : santé, vieillesse-survie, maternité-famille, chômage, pauvreté-exclusion.

Les prestations sociales extra légales sont des subventions non individualisables versées à des organismes fournissant des services en rapport avec un risque de la protection sociale. La principale prestation de services sociaux - au niveau national - est la dotation globale versée aux établissements hospitaliers publics ou privés participant au service public hospitalier.

Sources :

- [1] Caisse Générale de Sécurité Sociale.
- [2] Trésor Réunion.
- [3] Caisse des Dépôts et Consignations de Bordeaux.
- [4] Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion (CAF).
- [5] ASSEDIC de La Réunion.
- [6] Conseil Général.
- [7] Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS).

Pour en savoir plus :

- Rapports d'activité de la DRASS.
- Rapports d'activité de la CGSS.
- Bilans annuels de la CAF.
- Rapports d'activité de l'ASSEDIC Réunion.

LES PRESTATIONS DE PROTECTION SOCIALE [1] [2] [3] [4] [5] [6] [7]

unité : millions d'euros

	2004	2005	2006	2007	2008
Prestations sociales légales	3 914,8	4 056,4	4 249,4	4 430,9	4 600,9
Santé (y compris accident du travail)	1 499,6	1 537,4	1 666,6	1 775,1	1 843,7
Vieillesse					
- Pensions de retraites, dont ASV*	868,2	908,1	965,8	1 041,5	1 108,2
- APA	19,9	58,1	51,9	46,0	31,2
Famille et enfants*	688,5	714,7	742,9	766,8	788,8
Précarité (RMI+RSO)*	386,5	404,4	414,6	408,0	408,4
Chômage (Assurance + ASS + AI + AER)	376,4	356,4	328,4	313,4	339,3
Handicap, invalidité (AAH et complément, ASI)	75,7	77,3	79,3	80,1	81,3
Prestations sociales extra légales	249,8	269,7	274,9	289,7	303,5
Action sociale du département	144,0	148,8	160,8	179,9	193,7
Aide sociale de la CAF	74,9	82,0	77,6	79,6	82,1
Aide sociale de l'État	30,9	38,9	36,5	30,2	27,7

(*) voir le détail dans les tableaux des pages suivantes.

LES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE [5]

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre moyen mensuel de bénéficiaires	39 700	39 600	45 200
- dont régime de l'assurance chômage	26 500	26 800	33 200
Prestations versées (millions d'euros)	376,4	356,4	328,4	313,4	339,3
- dont régime de l'assurance chômage	300,3	278,0	249,3	238,8	264,5

LES PRESTATIONS DE SANTÉ [1]

unité : millions d'euros

	2004	2005	2006	2007	2008
Total santé (santé, maternité, décès, invalidité)	1 472,2	1 509,4	1 637,7	1 742,5	1 808,3
dont : - maladie	1 379,4	1 411,0	1 530,9	1 646,4	1 699,8
- maternité	75,0	80,7	87,5	76,5	88,6
Accident du travail	27,5	28,0	28,9	32,6	35,4

AIDE SOCIALE DU DÉPARTEMENT : DÉPENSES NETTES [6]

unité : millions d'euros

	2004	2005	2006	2007	2008
Prévention médico-sociale	23,1	24,0	25,9	27,7	26,3
Action sociale	144,0	148,8	160,8	179,9	193,7
Aide aux personnes âgées (hors APA)	16,9	18,4	20,3	24,3	25,2
Aide aux personnes handicapées	27,0	27,8	28,8	33,9	38,9
Aide à l'enfance	66,4	70,4	72,5	72,1	75,3
Autres actions	33,7	32,2	39,3	49,6	54,4
Insertion sociale (hors RMI et RSO)	52,4	15,9	44,8	68,6	86,8
Dépenses nettes (dépenses brutes - recettes)	219,5	188,7	231,5	276,2	306,8